

**Projet :**

**Anima-bus**

**Au plus près des habitants et des familles.**

**Dates prévisionnelles :** Vacances d'été 2018 - du 09 juillet au 29 août

**Public concerné (nombre de personnes, âge) :**

Public : Les publics résidant sur Saint-Julien-en-Genevois, présents sur la ville durant la période d'été, principalement ceux qui seraient peu enclins à développer spontanément des liens sociaux.

Estimation : 35 jours d'animation – 4 heures/jours – 15 personnes/jour. Soit : 2 100 h d'animation.

Âges : Tous publics.

Par tous publics, nous entendons : principalement les familles, enfants et jeunes, ainsi que des seniors.

**Origine du projet, objectifs poursuivis :**

Contexte local:

Les différents diagnostics de territoire sur Saint-Julien-en-Genevois s'accordent sur les constats suivants : une population très diversifiée, tant par leurs CSP, pays ou régions d'origines, ancienneté sur le territoire, âges, compositions familiales ainsi qu'un écart de revenus très conséquent entre les foyers.

Ces quelques éléments conduisent les familles à vivre différemment la période de l'été. Certes, la commune de Saint-Julien-en-Genevois se vide en grande partie de ses habitants, mais cela ne signifie pas que personne n'y réside. Les travailleurs frontaliers ne disposent que de 4 à 5 semaines de congés à l'année. Une part de la population ayant de très bas revenus partira peu ou pas durant l'été. Pour une raison de coûts, les retours au pays pour les familles d'origines étrangères n'ont lieu parfois que tous les deux ans.

A cet état de fait, il convient d'ajouter que Saint Julien est une commune qui connaît un renouvellement régulier de sa population. Ainsi, chaque année 700 Saint Juliennois quittent la commune et 700 viennent y habiter. Ce dernier point représente une difficulté au développement des liens entre habitants dans la commune.

### Spécificité sur l'été :

Sur la période juillet-août, la commune de Saint Julien voit sa population baisser mais pour des raisons diverses, des habitants passeront une grande partie ou la totalité de leur été sur la commune. De part les différents points évoqués précédemment, une grande partie de cette population restera très probablement dans son quartier et n'entrera que très peu en communication.

### Objectifs poursuivis :

**Notre projet vise par des actions d'animations participatives de proximité d'entrer en contact avec les différents publics et familles qui ne partiront pas ou peu de Saint Julien cet été et ainsi favoriser la rencontre entre publics et lutter contre le repliement sur soi.**

### Organisation concrète :

#### Principe de l'Anima-bus :

La mise en place d'un Anima-bus animée par une équipe de professionnels et de bénévoles, nous permettra de nous doter d'un "outil" simple nous permettant d'être en actions rapidement dans différents points de la commune avec différents publics.

#### Concrètement :

Il s'agit d'un véhicule (probablement en Kangoo) que nous aménagerons et nous servira à transporter aisément de quartier en quartier différents supports d'animations. Outils qui dans une démarche d'animation active de l'équipe, contribueront à développer les liens entre les personnes.

L'Anima-bus pourra receler des jeux, jouets, livres, documentation, tapis mousse bébé, petit matériel de cuisine pour pique-nique, chaises, parasols.

Afin d'être au plus près des rythmes de vie spécifiques de chaque public, les horaires d'animations devront être structurés en ce sens. Ainsi, les plages horaires pourront avoir lieu en matinées, en après midi ou en soirées.

Exemple : (liste non exhaustive) Accueil parents/enfants dans des espaces verts de la ville le matin ou après la sieste des enfants. Des animations sportives en après midi en fonction de la météo, des jeux surdimensionnés en fin d'après midi directement dans les quartiers en direction des enfants, soirées barbecue, ... Une attention particulière sera mise sur les actions favorisant le lien « parents/enfants » et les animations « développement durable ».

### Communication :

La communication de cette action sera assurée par : des affichages dans chaque quartier de la ville, un flyer expliquant la démarche, les panneaux lumineux de la ville, la diffusion d'un numéro de téléphone portable afin que chacun puisse connaître le programme de la journée et la localisation de l'Anima-bus.

### Mode de déplacement :

Le public n'aura que très peu besoin de se déplacer, les actions auront lieu directement dans leurs quartiers ou sur la commune.

Les actions impliquant des déplacements en dehors de la commune afin de découvrir de nouveaux horizons et mode de fonctionnement font l'objet d'un second projet.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, il ne sera demandé aucun déplacement nécessitant aux mineurs de se déplacer en dehors des espaces extérieurs que ses parents lui autorisent habituellement de fréquenter.

### Intervenants :

Pilotage : La Maison des Habitants se positionne sur cette action en tant que pilote (conception, coordination, animation, communication)

A ce titre, une professionnelle de la Maison des Habitants, Mme Marie-Pierre Rametti sera garante du projet sur l'ensemble de l'été (Mme Rametti sera remplacée nominativement en fonction de ses périodes de congés payés)

### Partenariat :

Ce projet s'entend dans une étroite démarche partenariale avec les services de la Ville et principalement le Service Jeunesse, ainsi que tous partenaires associatifs ou institutionnels agissant localement et intéressés par cette action.

Sur le plan organisationnel le projet « Anima-bus » permettra par l'objectif d'une implication multiple de partenaires locaux, de prendre en compte pour chaque structure la gestion des absences pour congés de chacun tout en assurant une pérennité de l'action sur cette période.

### Intervenants à ce jour : (liste non exhaustive)

- La Maison des Habitants : 4 salariés, dont la référente « Animation Collective Famille ».
- Le Service Jeunesse de Saint Julien « DIVR'City » : 3 salariés
- La Ludothèque « Lémandragore » : 2 salariés.

Soit à l'écriture de ce projet 9 professionnels dans l'objectif d'assurer un binôme sur chaque intervention.

### Modalités de mobilisation des familles :

La mobilisation des familles reposera sur la spontanéité de chacun, tant des familles que des animateurs.

Les actions mises en place seront donc soit proposées par les animateurs, soit par les familles ou conjointement.

Les animateurs ont donc ici un rôle de facilitateur des initiatives des habitants

### Suites envisagées :

Nos structures peuvent être éloignées de certains publics qui ne fréquentent pas nos actions ou celles de nos partenaires. Cette animation de proximité menée tout au long de l'été sera pour nous un excellent outil qui nous permettra d'entrer en contact avec des habitants éloignés de nos actions et ainsi développer de nouveaux liens que nous pourrons pérenniser tout au long de l'année.

Budget de l'action :

**c'est un budget monté en direction de la commission mixte REAAP / Département en vue de solliciter une subvention à projet .**

Dépenses	Recettes
Alimentation (repas des intervenants sur temps de travail avec habitants)..... 250 €	Autofinancement..... 0,00 €
Déplacements (véhicule Anima-bus - essence) .....200 €	Participation des bénéficiaires de l'action * 0,00 €
Hébergement..... 0,00 €	Adhésions, cotisations..... 0,00 €
Frais liés au personnel (personnel des structures participantes) 0,00 €	Ventes de marchandises..... 0,00 €
Autres charges ..... 1 900 €	<u>Subventions :</u>
détails autres charges :	Commune (hors mise à dispo personnel et véhicule) ..... 500 €
Communication « flyers et affiches » ----- 350 €	Région..... 0,00 €
Téléphone : ----- 50 €	Maison des Habitants MJC -CS (hors mise à dispo personnel) ..... 500 €
assurances : ----- 200 €	autres associations : (hors mise à dispo personnel) .....0,00€
matériel jeux et animations: ----- 800 €	Subvention demandée à la Commission mixte..... 1 350 €
petit matériel : aménagement et décoration véhicule : ----- 500 €	<b>Valorisation :</b> Véhicule Ville sur 2 mois / matériel d'activités Maison des Habitants, Ville , autres structures, salariés et bénévoles des structures participantes.
<b>Valorisation :</b> Véhicule Ville sur 2 mois / matériel d'activités Maison des Habitants et Ludothèque Ville et autres structures : salariés et bénévoles des structures participantes.	<b>* Participation des familles :</b> Afin que la participation financière ne soit pas un frein pour les familles, ces animations seront gratuites. Dans le cas de projet « pique nique », la notion de « repas canadien » sera retenue et chaque famille participera ainsi en fonction de ses choix et possibilités budgétaires.
<b>TOTAL..... 2 350€</b>	<b>TOTAL..... 2 350 €</b>